

# Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

**Bulletin de Liaison n°129**  
**- 2<sup>ème</sup> Trimestre 2007 -**

ISSN 1256-7329 - 12, rue Marie Laurencin 75012 PARIS Tél : 01 43 47 40 16  
CCP 20 274 - 78 L PARIS - <http://anorinfanterie.free.fr>



## EDITORIAL

### **POUR L'INFANTERIE, TOUJOURS EN AVANT !**

Lors de son assemblée générale, l'ANORI a adopté sa devise, une devise qui engage.

Dans son « mot » publié dans le précédent bulletin, le général JACOBS, commandant l'Ecole d'application de l'Infanterie, reprenant des propos du général POULET, proclamait « OSONS L'INFANTERIE ! ».

C'est dans cette direction que va l'ANORI en prenant pour devise « Pour l'Infanterie, Toujours en Avant ! ».

Cette devise exprime l'essentiel de la raison d'être et des missions de notre association. Elle porte la marque de son esprit, l'esprit fantassin. Elle montre notre fierté d'appartenir à l'Infanterie, notre engagement au service de notre Arme et notre volonté de dynamisme, ainsi que notre ténacité.

En quelques mots, elle affirme notre vocation à servir l'Infanterie au premier rang et de perpétuer la Tradition et la mémoire de nos Anciens.

L'ANORI, forte de la cohésion de ses membres, se doit d'être un élément moteur pour l'Infanterie, les Réserves et la Défense.

Tous ensemble, les Fantassins savent toujours répondre présent pour accomplir les missions qui sont les leurs. Fiers et résolus, proclamons nos convictions et que

VIVE L'INFANTERIE !

Lieutenant-colonel (R) Patrice FICHET  
Président de l'ANORI



## Une nouvelle carte pour les membres de l'ANORI



Il y a bien longtemps que l'ANORI n'avait plus de carte de membre et un certain nombre de membres avait demandé à recevoir un tel document.

Pour répondre à ces souhaits, l'ANORI a donc créé une nouvelle carte de membre portant l'insigne de l'association et indiquant la qualité de membre actif ou de membre bienfaiteur. Cette carte millésimée sera renouvelée tous les ans.

C'est le chef de bataillon Michel PERNELLE, président honoraire de l'ANORI, qui a réalisé le modèle de ces cartes et en a assuré le tirage pour les camarades à jour de cotisation.



Les premières de ces cartes ont été remises à leurs titulaires lors de l'assemblée générale du 19 avril 2007. Pour ceux qui n'avaient pu être présents, leur carte est jointe au présent bulletin. Ceux dont le chèque de cotisation n'avait pas encore été enregistré recevront la leur très prochainement. Enfin, ceux qui ne sont pas encore à jour de cotisation savent ce qui leur reste à faire pour la recevoir...



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS – UNOR – ANORI

### APPEL A TEMOIN



Dans le cadre du partenariat de l'UNOR avec l'UNC, l'ANORI publie ce communiqué afin d'apporter son soutien à la reconnaissance des droits des militaires français, dont nombre de réservistes, qui ont servi en Algérie.

**Entre le 2 juillet 1962 et le 1<sup>er</sup> juillet 1964, les archives révèlent que 500 militaires sont « morts pour la France » en Algérie. C'est pourquoi l'UNC revendique l'attribution de la carte du combattant en Algérie jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1964.**

Pour soutenir notre action, communiquez-nous vos témoignages sur les accrochages, embuscades, attaques de postes, actes de terrorisme subis par votre régiment en indiquant les lieux, les dates (**après le 2 juillet 1962**) de ces événements et le nombre de tués, blessés ou disparus.

Tous renseignements et documents (extraits de presse, correspondances, photographies...) sont à adresser à :

Commission Nationale de Législation  
Union Nationale des Combattants  
18 rue Vézelay  
75008 PARIS

*Jacques BOUTE*  
*Président de la Commission Nationale de Législation*

<http://anorinfanterie.free.fr>

### LE SITE DES FANTASSINS

Pour être au courant au jour le jour des activités de l'ANORI, connectez vous sur le site de l'ANORI :  
<http://anorinfanterie.free.fr>

Vous y trouverez toutes les activités proposées et les renseignements nécessaires pour y participer. Faites part de vos propres activités auxquelles vous souhaitez inviter les membres de l'ANORI à [anorinfanterie@free.fr](mailto:anorinfanterie@free.fr).



## Le Mot du Général commandant l'École d'Application de l'Infanterie



### *Fantassins d'active et de réserve, des frères d'armes qui se complètent !*



*Plus que jamais, l'infanterie française est sur tous les fronts, sur tous les théâtres, extérieurs et intérieurs.*

*Plus que jamais, l'infanterie française a besoin de tous ses fantassins. Elle a besoin de fantassins formés, aguerris, prêts à accomplir, le plus souvent sur court préavis, des missions complexes où se mêlent des phases de coercition, de maîtrise de la violence, de stabilisation. Dans chacune de ces phases, le fantassin doit faire preuve de qualités différentes mais complémentaires : courage physique dans la première, sang-froid pour la seconde, sens du contact et de la diplomatie, enfin, pour la dernière. Le tout dans un environnement numérisé à forte connotation civilo-militaire.*

*Dans cet univers exigeant, y a-t-il encore de la place pour des « amateurs éclairés », volontaires mais peu disponibles, des « soldats à temps partiel » ? NON, pour prendre « l'alerte GUEPARD », exécuter une « entrée en premier », quoique, dans certaines spécialités...*

*OUI, pour tous les autres cas, et ils sont nombreux : états-majors multinationaux, forces de relève, missions de courte durée.*

*Mais il existe des circonstances où l'officier et le sous-officier de réserve ont une valeur ajoutée majeure, la lutte contre les catastrophes naturelles, le terrorisme, les risques industriels, en un mot **la défense du territoire**. Le DMD 34 que je suis sait de quoi il parle : quand les eaux du LEZ montent au-delà de la normale, que les voitures se mettent à flotter dans les rues, l'état-major du DMD est là, dans l'heure qui suit, rodé, efficace ; chacun est à son poste, arrivant avec son réseau, son expérience du terrain. Le DMD est serein et peut aller rendre compte au préfet que l'état-major du DMD est déjà au travail alors que parfois le COD... Alors oui, ce fantassin de réserve là a les mêmes qualités que celles décrites plus haut : courage, sang-froid, professionnalisme, sens du contact. Il prend sur ses loisirs pour se former, il apporte sa connaissance du tissu local, il est **irremplaçable** !*

*OUI, l'infanterie a besoin de vous tous ! C'était le message qu'avant de quitter mes fonctions de commandant de l'EAI et expert national de l'infanterie je voulais vous transmettre.*

*Bonne chance à tous, et par Saint Maurice, Saint Michel et tous les archanges, vive l'infanterie !*

*Général de division Yves JACOBS  
Commandant l'école d'application de l'infanterie*



## Assemblée Générale 2007 de l'ANORI La volonté d'aller de l'avant dans l'Amitié



Une forte participation des membres, un esprit de vraie camaraderie, une grande cohésion, une conviction ferme et une volonté commune d'aller de l'avant ont marqué l'assemblée générale de l'ANORI qui s'est tenue le 19 avril 2007 à Paris dans les locaux de l'Union Nationale des Combattants, amicalement et gracieusement mis à disposition par son président général, le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI.

Après s'être recueillie en mémoire du sergent-chef Jean MAHE, membre fidèle de l'ANORI, et des morts de l'Infanterie, l'assemblée a procédé à la vérification des pouvoirs et adopté le compte rendu de l'assemblée générale de 2006.

Puis, le lieutenant-colonel FICHET a donné lecture du rapport moral.

### **Rapport moral de l'année 2006 :**

Présenté par le lieutenant-colonel (R) Patrice FICHET, président de l'ANORI

*Pour l'ANORI, 2006 a été une année de renforcement, de rayonnement, de confirmation dans le bien-fondé des missions de service qu'elle s'est donnée et de mise en ordre pour de nouvelles missions et actions.*

*En matière de renforcement, le constat de la progression de ses effectifs depuis plusieurs années est incontestable. Certes, cette progression n'est pas spectaculaire, mais elle est réelle et l'ANORI est peut-être la seule association nationale de réservistes à avoir vu s'accroître le nombre de ses cotisants.*

*Poursuivant sa politique de communication, l'ANORI a encore obtenu des progrès dans son action de rayonnement.*

*Son bulletin est paru régulièrement et sa qualité et son intérêt sont soulignés par ses lecteurs. Une mise en page attrayante réalisée par le sous-lieutenant Cyril ANDRÉ et la présence de photographies émanant pour la plupart du 1<sup>ère</sup> classe Denys CHAPPEY et de Madame Liliane FICHET sont des éléments importants des progrès réalisés. Diffusé à l'ensemble des chefs de corps d'Infanterie, aux autorités militaires, aux associations amies, à diverses publications, le bulletin de l'ANORI est désormais un organe d'information reconnu.*

*Le site internet de l'ANORI (<http://anorinfanterie.free.fr>) s'étoffe constamment, est mis à jour en permanence, son programme d'activités est une source d'informations appréciée et il est de plus en plus consulté. Les liens mis en place permettent de plus en plus de contacts. Ce site connaît un réel succès, et son webmestre, le sous-lieutenant Cyril ANDRÉ, mérite d'être chaudement félicité pour ce travail prenant et de haute qualité.*

*Il faut aussi mentionner la diffusion des communiqués de l'ANORI repris dans divers organes de presse, qui contribuent ainsi à faire connaître l'association, à inviter à ses activités et à faire rayonner l'Infanterie.*

*En plus de ces activités médiatiques, l'ANORI a également manifesté son*

*existence, sa représentativité sa fidélité et son utilité en étant présente physiquement par la personne de ses*



Photo : D. Chappey

représentants dans 113 manifestations (soit 327 personnes/manifestations) durant l'année 2006, que ce soit pour accomplir le devoir de mémoire, assurer le lien société civile – forces armées ou diffuser l'esprit de défense. L'ANORI est assurément une des associations de réservistes qui se manifeste le plus pour servir le rayonnement de l'Infanterie et la cause des réserves.

L'ANORI est aussi active au plan international, puisque plusieurs de ses membres participent aux activités de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve (CIOR) au sein de la délégation de l'UNOR et des liens se tissent avec les camarades de la Fédération de l'Infanterie allemande (BUND DER DEUTSCHEN INFANTERIE). Les relations avec cette dernière devraient se renforcer cette année puisque le général commandant l'EAI a bien voulu accorder un soutien concret pour permettre à l'ANORI de participer aux Journées allemandes de l'Infanterie à HAMMELBURG.

Dans le domaine des traditions, l'organisation de la célébration de la Saint-Maurice à Paris et à Vincennes par l'ANORI a connu un succès encore plus grand, attirant nombre de camarades des autres Armes et Forces Armées. La présence du général JACOBS, commandant l'EAI, a été la marque de l'importance reconnue à cette initiative associative. Le partenariat mis en place par la célébration à la même date de la SIDI BRAHIM par les camarades de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés est un signe évident de camaraderie qui met en valeur la diversité de l'Arme et sa cohésion.

2006 a aussi été marquée, grâce à la requête présentée par l'ANORI au ministre de la Défense, par l'attribution de l'inscription « AFN 1952-1962 » au Drapeau de l'Ecole militaire d'Infanterie de CHERCHELL, juste hommage qui devra être marqué cette année par le retour au Musée de l'Infanterie à Montpellier du Drapeau porteur de cette inscription au cours d'une cérémonie à laquelle l'ANORI sera présente. Cette action a aussi permis la reprise de contacts entre anciens de l'Ecole de CHERCHELL, ce qui mérite d'être salué.

Tout au long de l'année, et conformément à sa mission, l'ANORI a œuvré pour soutenir et faire connaître le Musée de l'Infanterie. Le point culminant de cette action a été l'organisation à Paris, conjointement avec l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie et de la Sabretache, d'une conférence du lieutenant-colonel RENAUD, président du Centre d'Histoire Militaire et d'Etudes de Défense Nationale de Montpellier, qui recueillit un vif succès. Cette conférence fut l'occasion d'une campagne de promotion auprès de la Presse et d'une émission de radio d'une heure qui permit de mettre en valeur auprès du grand public l'Infanterie et son Musée.



Photo : C. André

L'ANORI a aussi mis à profit les manifestations organisées dans le cadre de la Journée nationale du Réserviste pour assurer la promotion de l'Arme.

L'action de service de l'ANORI s'est également manifestée au profit de l'ensemble des réserves. Notamment, c'est grâce à une initiative de l'ANORI, reprise par l'UNOR, que l'article premier de la loi sur les réserves prévoit désormais expressément que les associations de réservistes peuvent bénéficier du soutien de l'Etat.

L'ANORI a poursuivi ses activités au sein de l'UNOR et de l'ANRAT. Il est à noter que le président de l'UNOR est désormais le colonel Philippe LHERMITTE, membre de l'ANORI, que le premier vice-président, président des organisations territoriales de l'UNOR, est le lieutenant-colonel Jacques VITROLLES, également membre de l'ANORI, et que le colonel Philippe MARTIN, administrateur de l'ANORI, est secrétaire adjoint de l'UNOR. N'ayant pas sollicité le renouvellement de son mandat de secrétaire général de l'UNOR, après vingt années de fonction au sein du Bureau national et de la CIOR, le lieutenant-colonel Patrice FICHET, président de l'ANORI, a été élu secrétaire général honoraire de l'UNOR et s'est vu confier les fonctions de délégué aux relations européennes et internationales et de délégué à la Mémoire et aux Anciens Combattants. Le chef de bataillon Michel PERNELLE, président honoraire de l'ANORI, qui ne se représentait pas, s'est vu attribuer le titre de trésorier général honoraire.

*Au sein de l'ANRAT, l' ANORI est représentée par le lieutenant-colonel Patrice FICHET et le chef de bataillon Michel PERNELLE en tant qu'administrateurs, et le lieutenant-colonel Paul PRIEUR, vice-président de l' ANORI, remplit les fonctions de vérificateur des comptes.*

*Des membres de l' ANORI siègent également au conseil d'administration et au bureau de l'ASUNOR, qui est présidée par le colonel Michel REVAULT d'ALLONNES, membre de l' ANORI.*

*Ces quelques mentions démontrent bien le rôle que tiennent les Fantassins de l' ANORI au sein du mouvement associatif des réserves, au sein duquel l'association remplit tous ses devoirs.*

*Il y a aussi lieu de saluer la qualité des relations entretenues avec les associations amies que sont l'UNC, le Souvenir Français, la FNAC, la Fédération des Troupes de Marine, l'UNP, la FSALE, l'AAMI, l'Union des Zouaves et nombre d'amicales régimentaires, ainsi qu'avec les associations nationales des autres Armes, Forces Armées et Services Interarmées. Notamment, l' ANORI a participé à la collecte de paires de lunettes d'occasion au profit des Anciens Combattants africains dans le cadre d'une opération lancée par l'Union Nationale des Combattants, dont le président général est le colonel Hugues DALLEAU, administrateur de l' ANORI. Enfin, il faut souligner l'excellence des relations avec les camarades sous-officiers de la FNASOR.*

*Parmi ses autres activités, l' ANORI est intervenue devant le stage des futurs chefs de corps de l'Infanterie, auxquels le colonel Michel GREINER, administrateur de l' ANORI et représentant auprès de l'EAI, a présenté les réserves et les associations.*

*L' ANORI a fait également des demandes en vue de voir récompenser les réservistes honoraires qui continuent à servir la défense sous d'autres formes que la réserve opérationnelle.*

*Elle a également œuvré au recrutement pour l'active et la réserve et pour la reconversion. Elle travaille aussi activement à recruter pour l' ANORI, outre les O.R., comme à son origine, les sous-officiers et les militaires du rang qui ont toute leur place en son sein.*

*Pour obtenir des résultats notables en la matière, l' ANORI a besoin de s'implanter auprès des régiments et des bataillons, ce qui implique nécessairement un appui du Commandement et des Chefs de Corps.*

*Afin de mener toutes ces actions, l' ANORI a besoin de moyens pour communiquer, s'équiper, (documents de présentation, panneaux pour stands, notamment) et rendre visite aux Corps d'Infanterie.*

*Toutes les initiatives de l' ANORI vont, par une heureuse convergence, dans le sens voulu par le général délégué aux réserves de l'Armée de Terre pour 2007 :*

- dynamiser le lien Armée – Nation,
- développer l'action de Mémoire,
- œuvrer au recrutement,
- travailler encore plus avec la FNASOR

*Gageons que cela, conformément à l'article premier de la loi sur les réserves, permettra à l' ANORI de recevoir le soutien qu'elle mérite.*

*En 2007, l' ANORI s'attachera à travailler aux dossiers de la défense territoriale, de l'esprit fantassin, des relations employeurs – réservistes – armées – familles et de la facilitation des démarches administratives de jeunes désirant servir dans la Réserve.*

*Grâce à tous ses membres et plus que jamais, l' ANORI se doit d'être une force morale pour servir l'Infanterie, les Réserves et la Défense dans son ensemble.*

*Tous ensemble, osons l'Infanterie et que*

*Par Saint Maurice,*

*Vive l'Infanterie et vive la France !*

Lors des échanges de vues qui ont fait suite à la présentation de ce rapport moral, le Président a indiqué que l'information des membres de l'ANORI sera améliorée dès 2007, grâce à un plus grand recours à internet. Notamment, les membres qui fourniront une adresse courriel recevront le bulletin de l'ANORI et d'autres informations de l'association par ce moyen, mais aussi le bulletin que vient de créer l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre et qui porte le nom de TER.RES, et les informations « FLASH UNOR INFO ». Les adresses peuvent être communiquées à anorinfanterie@free.fr dès maintenant.

Mis aux voix, le rapport moral fut adopté à l'unanimité.

Le trésorier, le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY, présenta ensuite le rapport financier de l'exercice 2006 qui s'est soldé par un excédent de recettes de 790,79 € grâce à une gestion rigoureuse des dépenses.

Après avoir excusé l'absence du capitaine BOTTOLI, vérificateur des comptes, le Président donna lecture du rapport de ce dernier qui concluait à l'approbation sans réserve des comptes.

A l'issue des questions, les comptes furent approuvés à l'unanimité et le quitus fut donné aux administrateurs.

Le lieutenant-colonel FICHET indiqua que, pour l'exercice 2007, l'ANORI venait de recevoir du ministère de la défense une subvention exceptionnelle de 2 000 €, accordée selon la procédure dite de la réserve parlementaire, grâce à une intervention de M. BOURG BROCC, député-maire de Chalons en Champagne, auquel l'ANORI est très reconnaissante de recevoir ainsi des moyens pour accroître ses actions de rayonnement, de communication et de recrutement.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décida de maintenir la cotisation pour 2008 à son taux actuel de 35 €.

Dans le cadre du renouvellement par tiers du conseil d'administration, le sous-lieutenant ANDRE, le colonel BONIONI, le lieutenant-colonel FICHET, le chef de bataillon LANTZ et le lieutenant-colonel PRIEUR furent réélus. Le lieutenant ARVEILLER fut élu pour la première fois (série A), de même que le lieutenant-colonel ORSINI (série B). Tous furent réélus ou élus à l'unanimité.

Enfin, le capitaine BOTTOLI fut, également à l'unanimité, réélu en tant que vérificateur des comptes.

L'assemblée générale prit ensuite connaissance de la proposition du caporal PERRETON tendant à la création d'une médaille du Fantassin. Elle fit le constat que les autorités de la République n'étaient pas en faveur de la multiplication des médailles et décorations et qu'il y avait donc peu de chances qu'une telle initiative aboutisse. D'autre part, la création d'une médaille associative, donc non officielle, n'apporterait pas grand-chose. Enfin, il a été mentionné que les Fantassins peuvent obtenir la médaille de la Défense nationale avec agrafe « Infanterie ». L'assemblée estima en conséquence ne pouvoir donner présentement suite à la proposition du caporal PERRETON malgré la qualité du projet de médaille qu'il avait présenté.

Le lieutenant-colonel FICHET proposa à l'assemblée générale de doter l'ANORI d'une devise et présenta un projet. La discussion permit d'améliorer cette devise qui fut adoptée à l'unanimité. Désormais, l'ANORI a donc une devise :

**« Pour l'Infanterie, toujours en avant ! »**

Cette devise exprime la mission de l'ANORI de servir l'Infanterie et marque son volontarisme, son allant et sa constance qui sont de grandes qualités des Fantassins.



Une information indispensable au réserviste

Abonnez vous à  
ARMEE et DEFENSE  
la Revue de l'UNOR



Le Président insista ensuite pour que, pour le retour du Drapeau de l'Ecole militaire d'Infanterie de Cherchell, portant désormais l'inscription « AFN 1952-1962 » grâce à l'action de l'ANORI, un effort de participation à la cérémonie prévue à Montpellier le 4 ou le 5 décembre 2007 soit fait, notamment par tous les Anciens de cette école.

Le Président demanda aussi que s'expriment des volontariats pour rejoindre le colonel MANDRY et le caporal RABIA comme porte drapeau de l'ANORI, pour assurer une présence plus grande de ce Drapeau aux cérémonies des amicales régimentaires d'Infanterie et des associations d'Armes. Le lieutenant ARVEILLER accepta de remplir également cette mission d'honneur.

Le Président souhaita aussi trouver un volontaire pour s'occuper des archives de l'ANORI.

Aussitôt après la clôture de l'assemblée générale, le conseil d'administration se réunit, en présence de tous les participants à l'assemblée.

Il décerna le titre de secrétaire général honoraire de l'ANORI au colonel MANDRY, qui occupa longtemps cette fonction avant sa relève l'an passé par le sous-lieutenant ANDRE.

Le lieutenant-colonel PRIEUR, doyen d'âge des administrateurs, prit ensuite la présidence de la séance pour l'élection du Président. A la demande des administrateurs, le lieutenant-colonel FICHET accepta d'être candidat et fut réélu à cette fonction à l'unanimité.

Les autres membres sortants du Bureau furent aussi reconduits dans leurs fonctions sur proposition du Président. Le Bureau de l'ANORI est donc composé comme suit :

- président : lieutenant-colonel Patrice FICHET
- vice-président : lieutenant-colonel Paul PRIEUR
- secrétaire général : sous-lieutenant Cyril ANDRE
- secrétaire général adjoint : chef de bataillon Guy PETER
- trésorier : 1<sup>ère</sup> classe Denys CHAPPEY

Le Président indiqua que le recrutement de nouveaux membres restait le dossier prioritaire de l'ANORI, rappelant que pour doubler les effectifs, il suffit que chaque membre recrute un nouvel adhérent et que chacun devait se sentir concerné (des bulletins d'inscription peuvent être demandés par courrier ou téléchargés sur le site de l'ANORI <http://anorinfanterie.free.fr>).

Enfin, le conseil fit le point sur les principales activités à venir :

- 31 mai 2007 : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par les amicales de la 10<sup>ème</sup> D.I. (5<sup>ème</sup>, 24<sup>ème</sup> et 46<sup>ème</sup> R.I.)
- 8 juin 2007 : journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine
- 18 juin 2007 : commémoration de l'appel du général de Gaulle
- 23 juin 2007 : journée du soldat d'outre-mer à Nogent sur Marne et ravivage de la Flamme par la Fédération des Troupes de Marine (voir programme sur le site de l'ANORI : <http://anorinfanterie.free.fr>)
- 24 juin 2007 :
  - Cérémonie d'hommage aux tirailleurs sénégalais au TATA de CHASSELAY (Rhône)
  - Ravivage de la Flamme par l'Amicale Solferino du 76<sup>ème</sup> RI
  - Raid de l'ANORGEND
- 12-13 juillet 2007 : journées de l'infanterie allemande à HAMMELBURG
- 14 juillet 2007 : fête nationale et défilé sur les Champs Elysées
- 29 juillet – 5 août 2007 : congrès de la CIOR à RIGA
- 31 août – 1<sup>er</sup> septembre 2007 : célébration de Bazeilles à Fréjus et cérémonie du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la création du corps des Tirailleurs sénégalais
- 8-9 septembre 2007 : cérémonies de Bazeilles à Bazeilles (Ardennes)
- 15, 16 et 17 septembre 2007 : célébrations de la Saint-Maurice, patron des Fantassins à Paris et à Vincennes (les membres de l'ANORI recevront une invitation et un bulletin d'inscription – pour plus

de précisions et en cas de modification de dernière minute, se connecter sur le site <http://anorinfanterie.free.fr>)

- 25 septembre 2007 : journée nationale d'hommage aux Harkis et supplétifs de l'Armée française en Algérie
- 27 septembre 2007 : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par les réservistes, sous l'égide du CSRM, à l'occasion de la Journée nationale du Réserviste
- 29 septembre 2007 : Journée nationale du Réserviste
- 9 octobre 2007 : finale du Tir sportif aux armes réglementaires à Versailles
- 1<sup>er</sup> novembre 2007 : quête nationale du Souvenir Français
- 11 novembre 2007 : commémoration de l'Armistice de 1918 et quête du Bleu de France
- 14-15 novembre 2007 : colloque historique à Metz sur les tirailleurs sénégalais
- 4 décembre 2007 (à confirmer) : cérémonie de retour du Drapeau de l'École Militaire d'Infanterie de Cherchell au Musée de l'Infanterie à Montpellier (informations sur le site de l'ANORI : <http://anorinfanterie.free.fr>)
- 5 décembre 2007 : journée nationale d'hommage aux combattants d'AFN

Au cours du quatrième semestre 2007, une nouvelle conférence en liaison avec l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie et la Sabretache est envisagée.

Enfin, le colonel REVAULT D'ALLONNES, membre de l'ANORI et président de l'ASUNOR, présenta les activités de l'Action Sociale de l'Union Nationale des Officiers de Réserve, et notamment furent évoquées les aides qu'elle peut apporter aux réservistes dans le besoin (les demandes de secours doivent être présentées par les présidents d'associations et donc par le président de l'ANORI pour ses membres).

A l'issue des réunions statutaires eurent lieu des remises de récompenses.

Au nom du colonel LHERMITTE, président de l'UNOR, le lieutenant-colonel FICHET remit au 1<sup>ère</sup> classe Denys CHAPPEY la médaille de l'UNOR en récompense des nombreux services rendus à l'UNOR depuis des années en qualité de photographe lors de cérémonies.

Puis, le Président de l'ANORI remit à des membres de l'association des diplômes d'honneur. Notamment, il remit au colonel Guy CHAPPEY le diplôme d'honneur de l'ANORI à grenade d'or qui lui avait été décerné l'an passé, mais qu'il n'avait alors pu recevoir pour des raisons de santé.

Pour la promotion 2007, le diplôme d'honneur à grenade de bronze a été décerné aux membres suivants :

- colonel Richard MORAND
- lieutenant-colonel Pierre BADOIS
- capitaine Jean-Michel GRUNBERG
- lieutenant Michel Maurice ARVEILLER
- lieutenant Jean Pierre DUBLED
- caporal Jean RABIA

Enfin, le lieutenant-colonel PRIEUR, en tant que vice-président délégué général de l'Association des Réservistes de Paris, remit au colonel Guy CHAPPEY la médaille de cette association (dont le récipiendaire avait assuré la création artistique).

Un « pot » particulièrement chaleureux et amical, préparé par Mme Liliane FICHET et le 1<sup>ère</sup> classe Denys CHAPPEY conclut cette soirée de travail et de convivialité au service de l'Infanterie et des Réserves, avant que chacun ne reparte pour reprendre sa mission conformément à la devise toute neuve de l'ANORI :



« POUR L'INFANTERIE, TOUJOURS EN AVANT ! »



## Assemblée générale de l'ANRAT à Rennes A l'Ecole Supérieure et d'Application des Transmissions



Le 21 avril 2007 s'est déroulé à Rennes à l'Ecole Supérieure et d'Application des Transmissions la journée d'information sur l'arme des Transmissions pour les présidents des associations nationales d'armes et de spécialité de l'armée de Terre, les administrateurs et les délégués régionaux de l'ANRAT, à l'occasion de laquelle l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre a tenu son assemblée générale annuelle et son premier conseil d'administration de l'année.



*Le lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI avec le colonel BAYLE, président de l'ANRAT*

Photo : L. Fichet

L'ANORI y était représentée par son président, le lieutenant-colonel FICHET, et le chef de bataillon MISTOUFLET, délégué ANRAT pour la région Poitou-Charentes. Au titre d'autres associations étaient également présents deux autres membres de l'ANORI, les colonels LHERMITTE et BLOCK. Le lieutenant-colonel PRIEUR, vice-président de l'ANORI et vérificateur des comptes de l'ANRAT, avait également fait le voyage de Rennes, mais, victime d'une chute, il se trouvait à l'hôpital pour une fracture du poignet gauche.

La journée débuta par la présentation à l'Espace FERRIE de l'Ecole Supérieure et d'Application des Transmissions (ESAT) par le colonel MAISETTI, directeur des études et de la prospective. Il souligna son installation dans un environnement scientifique de choix (établissements d'enseignement et centres de recherche). L'ESAT a pour les Transmissions les mêmes fonctions que les autres écoles d'Armes :

- former les personnels et assurer leur perfectionnement dans les domaines SIC (systèmes d'information et de communication) et guerre électronique,
- participer aux études de doctrine d'emploi des SIC,
- piloter le domaine de spécialité SIC,
- définir et conduire la politique de communication et des traditions de l'Arme.

L'ESAT compte 631 personnels permanents dont 245 formateurs. Le nombre de formateurs est maintenu malgré la déflation des effectifs, mais au détriment de la fonction soutien et de la condition des personnels. 137 formations différentes sont dispensées par l'Ecole dont les stagiaires sont pour 48% des personnels de l'Arme des Transmissions et pour 52% des spécialistes SIC des autres Armes. Elle accueille 620 stagiaires par jour et recherche de nouvelles méthodes, notamment avec l'enseignement ouvert à distance.

Les participants visitèrent aussi l'espace FERRIE, musée des Transmissions, sous la conduite du lieutenant-colonel THEVENIN, conservateur. Ils purent découvrir l'histoire des Transmissions, voir l'évolution des matériels, notamment du télégraphe CHAPPE aux satellites, en passant par le morse, et utiliser les moyens interactifs de présentation. Ils visitèrent enfin l'exposition temporaire sur la radiodiffusion.

L'assemblée générale de l'ANRAT, présidée par le colonel BAYLE, entendit et approuva à l'unanimité le rapport moral et les comptes de l'exercice 2006. Elle fit le point sur la communication de l'ANRAT avec notamment son bulletin TER.RES diffusé par courriel et la préparation de son futur site internet qui devrait ouvrir prochainement (bien évidemment un lien sera établi dès le début et le site de l'ANRAT sera un portail pour les sites de ses associations membres).

L'assemblée générale de l'ANRAT a manifesté son attachement à l'UNOR et souhaite qu'elle prenne les mesures nécessaires à une bonne santé financière. Le problème des cotisations des associations nationales d'armées et de services devra également être réglé.

En ce qui concerne les activités de l'ANRAT, le rôle de ses associations, qui constituent ses forces vives, a été souligné. Le recrutement des réservistes de tous grades servant dans les UIR des régiments a été particulièrement examiné. Il est, en effet, souhaitable que les amicales des compagnies de réserve adhèrent à leurs associations nationales de réservistes de leur Arme.

Cette journée a été l'occasion de mieux faire connaissance avec une Arme d'importance pour le commandement des forces et de montrer la cohésion des associations membres de l'ANRAT, laquelle peut ainsi parler d'une seule voix sur les dossiers d'intérêt commun à tous les réservistes de l'armée de Terre. La franchise et la transparence qui ont présidé à ces réunions sont un atout de premier plan. Comme le proclame la devise de l'ANRAT, les réservistes de l'armée de Terre sont bien « volontaires et unis pour servir ».



## Rencontre avec la Fédération des Troupes de Marine



Le 21 mars 2007, le lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI, et le lieutenant-colonel PRIEUR, vice-président de l'ANORI et délégué TDM, se sont rendus à la caserne GUYNEMER à RUEIL-MALMAISON pour y rencontrer le général LANG, président de la Fédération des Anciens d'Outre-Mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine et président du Comité national des Traditions des Troupes de Marine, pour faire un tour d'horizon sur les questions d'intérêt commun, les Marsouins ayant bien évidemment toute leur place à l'ANORI.

Cette rencontre a permis de faire le constat de la réalité de l'esprit de camaraderie entre l'ANORI et les associations des TDM, de confirmer la bienvenue réciproque de leurs membres à leurs activités et d'exprimer les convergences de vues en matière de mémoire et de traditions.

Les Fantassins sont divers de par leurs différentes spécialités et celle du service outre-mer n'est pas une des moindres, mais ils sont tous animés par le même idéal : servir la France.



## Cent cinquantième de la création du corps des tirailleurs sénégalais



Dans le précédent bulletin de l'ANORI avait été évoqué le 150<sup>ème</sup> anniversaire du décret impérial signé par Napoléon III à PLOMBIERES, qui créa le corps des tirailleurs sénégalais, et les manifestations auxquelles cette commémoration pourrait donner lieu.

A ce jour, les événements suivants sont prévus :

- le 24 juin 2007 : cérémonie au « TATA » de CHASSELAY (Rhône) en hommage aux tirailleurs sénégalais.
- les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2007 : cérémonies de BAZEILLES à FREJUS, avec une soirée sur le thème « La Force Noire » et une cérémonie nationale en hommage aux tirailleurs sénégalais.
- les 14 et 15 novembre 2007 : Colloque sur les tirailleurs sénégalais organisé par la région Lorraine.

De plus, dix expositions itinérantes seront déployées sur tout le territoire national et en Afrique.

Au fur et à mesure de l'arrivée d'informations complémentaires, ces dernières seront insérées dans le programme d'activités du site Internet de l'ANORI : <http://anorinfanterie.free.fr>



## A l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie



Suite à son assemblée générale, l'AAMI a procédé à un profond remaniement de son Bureau : le nouveau président est le général de division (2S) MONNET, le secrétaire général le colonel (ER) FLUHR et le trésorier le lieutenant-colonel (H) JANIER. L'ANORI compte parmi ses membres trois administrateurs de l'AAMI : le colonel (H) GREINER, délégué général, le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY, délégué à la promotion, et le lieutenant-colonel (R) FICHET.

L'action de l'AAMI va recevoir une nouvelle impulsion pour mieux servir le Musée de l'Infanterie, qui sait pouvoir compter sur le soutien de l'ANORI.



## Activités de l'ANORI



Sans relâche, l'ANORI remplit ses missions au service de l'Infanterie et des Réserves. Son action de représentation des réservistes fantassins se traduit par sa participation à de nombreuses activités, réunions, colloques, cérémonies, etc. Depuis le début de l'année, elle a ainsi été représentée :

### Janvier 2007 :

- le 7 janvier 2007, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, à la Messe de la Paix du Diocèse aux Armées françaises célébrée par Monseigneur LE GAL, par le lieutenant-colonel FICHET, le colonel DALLEAU, le lieutenant ARVEILLER et le caporal RABIA,
- le 8 janvier 2007, au Château de Vincennes, à la cérémonie des vœux de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et ORSINI et les colonels MARTIN et LHERMITTE,
- le 13 janvier 2007, à la réunion du conseil d'administration de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET et les colonels IRLINGER, LHERMITTE, MARTIN, RESPAUT et REVAULT D'ALLONNES,
- le 16 janvier 2007, aux vœux de l'Union Nationale des Combattants, que préside le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 16 janvier 2007, à l'Institution Nationale des Invalides, à la réception des vœux du ministre de la défense et du ministre délégué aux anciens combattants par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, les colonels BONIONI et DALLEAU, le chef de bataillon BERTHENET et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 24 janvier 2007, au Sénat, à la cérémonie des vœux de l'UNOR, que préside le colonel LHERMITTE, membre de l'ANORI, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et ORSINI, les colonels BIGOT, MARTIN, IRLINGER et REVAULT D'ALLONNES, le chef de bataillon PERNELLE, le lieutenant BOLVIN et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 30 janvier 2007, à la cérémonie de dépôt de gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu par le président de la République azerbaïdjanaise, par le colonel BIGOT et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 30 janvier 2007, à la réunion plénière du Conseil nationale de la vie associative, par le lieutenant-colonel FICHET,

### Février 2007 :

- le 2 février 2007, à la rencontre du général délégué aux réserves de l'armée de Terre avec les présidents des associations nationales d'armes et le bureau de l'ANRAT, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 3 février 2007, au conseil des départements de l'Union nationale des Combattants, que préside le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel RESPAUT,
- le 4 février 2007, à la Messe de l'UNC pour tous les soldats morts pour la France par le lieutenant-colonel FICHET, les colonels BIGOT et DRILHON, le lieutenant ARVEILLER, le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY, le drapeau de l'ANORI étant porté par le caporal RABIA,
- le 4 février 2007, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par l'UNC



Photo : D. Chappey

Le colonel DALLEAU, président général de l'UNC, le général GEORGELIN, Chef d'Etat major de Armées et le général COMBETTE, président du Comité de la Flamme, saluent le Soldat inconnu

- effectuée par le colonel DALLEAU, président de l'UNC, et le général GEORGELIN, chef d'état-major des Armées, par le lieutenant-colonel FICHET, le colonel BIGOT et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 20 février 2007 au dîner-conférence de l'AORP sur « les pays baltes, leur histoire et leur position actuelle dans l'Union Européenne » prononcée par le lieutenant-colonel DUBARRY, par le lieutenant-colonel PRIEUR, le chef de bataillon PETER, les lieutenants ARVEILLER et BOLVIN, et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
  - le 24 février 2007, à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par le Souvenir Français, le Comité national du Souvenir de Verdun et la FAMMAC, par le lieutenant-colonel FICHET,
  - le 25 février 2007, à la Messe annuelle du Souvenir Français en l'église Notre Dame des Victoires, par le caporal RABIA,

### **Mars 2007 :**

- le 6 mars 2007, à la présentation de l'ouvrage « l'état de l'Union, Rapport SCHUMAN 2007 sur l'Europe », publication de la Fédération Robert SCHUMAN, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 13 mars 2007, au Cercle national des Armées, au vernissage de l'exposition d'œuvres de peintres officiels de l'Armée, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 14 mars 2007, à l'Arc de Triomphe, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par l'AOR des Hauts de Seine, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel BIGOT,
- le 16 mars 2007, à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par la FNASOR, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 19 mars 2007, dans la cour d'honneur des Invalides, pour le bicentenaire de la création des premiers bataillons du Train des équipages par l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> à OSTERODE en 1807, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et CLICQUOT DE MENTQUE, le colonel MARTIN et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 20 mars 2007, à la séance d'information-débat sur la Résistance en Ile de France de l'Association pour des Etudes sur la Résistance intérieure, sous le haut patronage du Général Gouverneur Militaire de Paris, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 23 mars 2007, dans la cour d'honneur des Invalides, à la prise d'armes présidentielle de remise de décorations, par le colonel DALLEAU et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 24 mars 2007, à l'assemblée générale de l'UNOR, que préside le colonel LHERMITTE, membre de l'ANORI, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR, CLICQUOT DE MENTQUE et VITROLLES, les colonels MARTIN et BIGOT, le chef de bataillon TRUCHI et le capitaine MURANO,
- le 24 mars 2007, à la cérémonie du ravivage par le colonel LHERMITTE, président de l'UNOR, de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et VITROLLES, le colonel BIGOT et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 26 mars 2007 au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par la Fédération Nationale du Train, l'Association des Officiers de Réserve du Train de la Région de Paris et l'Association des Sous-Officiers de Réserve du Train en Ile de France, à l'occasion du bicentenaire de l'Arme du Train, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, le chef de bataillon BERTHENET et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 30 mars 2007, à la réunion des Présidents de l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 31 mars 2007, à METZ, à l'assemblée générale nationale du Souvenir Français, par le lieutenant-colonel FICHET,



## **Avril 2007 :**

- le 3 avril 2007, en la cathédrale Saint Louis des Invalides, à la Messe Chrismale du Diocèse aux Armées françaises, par le lieutenant-colonel FICHET, le colonel DALLEAU, le lieutenant ARVEILLER et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 4 avril 2007, au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, par l'Association des Réservistes de Paris, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et ORSINI, le colonel BIGOT et le 1<sup>ère</sup> classe CHAPPEY,
- le 11 avril 2007, à l'assemblée générale de « la Flamme sous l'Arc de Triomphe », par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR,
- le 16 avril 2007, à la cérémonie du 90<sup>ème</sup> anniversaire des combats du Chemin des Dames à la Chapelle du Mémorial de CERNY EN LAONNOIS, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 21 avril 2007, à l'Ecole supérieure et d'application des Transmissions à Rennes, à la journée d'information sur l'Arme des Transmissions, à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'ANRAT, par le lieutenant-colonel FICHET et le chef de bataillon MISTOUFLET.



### **POUR L'AVENIR DES RESERVES : REFLECHIR POUR PROPOSER ET INNOVER**



*L'ANORI se doit d'être une force de réflexion et de proposition. Chacun de ses membres doit prendre part à cette mission.*

*Comme annoncé, lors de l'assemblée générale, il convient d'apporter des idées sur des thèmes prioritaires :*

- *la défense territoriale : Quel doit être le rôle des réservistes dans la défense du territoire national ? Quelles sont les structures à mettre en place pour permettre aux Fantassins de mener à bien leur part de cette mission vitale pour la France ?*
- *l'esprit fantassin : Comment donner aux nouvelles recrues réservistes servant dans les corps d'Infanterie l'esprit Fantassin ? Comment permettre à tous de se reconnaître dans l'Infanterie malgré la diversité des subdivisions de l'Arme ? Comment maintenir et promouvoir nos Traditions ?*
- *les relations employeurs – réservistes – armée – familles : c'est une vérité d'évidence, sans de bonnes relations avec leurs employeurs, les armées et leurs familles, les réservistes ne peuvent remplir leurs engagements militaires. Quelles suggestions nouvelles, originales, peut on faire en ce domaine pour améliorer la situation ?*
- *la facilitation des démarches administratives de jeunes désirant servir dans la Réserve : Bien des jeunes font part des difficultés, des délais, qu'ils ont rencontré pour signer un ESR. Certains ont fini par renoncer à poursuivre leur candidature. Quelles mesures pourraient être proposées pour simplifier et accélérer les procédures d'engagement dans la réserve ?*

*Nous avons tous des idées, soit générales, soit ponctuelles, sur ces thèmes. Faisons les connaître.*

*Tous les membres de l'ANORI, tous les Fantassins, sont invités à communiquer leurs réflexions et suggestions, afin que l'ANORI puisse présenter des propositions aux autorités de la Défense.*

*Faites en part à l'ANORI :*

- *par courrier, en écrivant au président :*  
*Lieutenant-colonel Patrice FICHET 33, rue du Maréchal Joffre 92700 COLOMBES*
- *par courriel à [anorinfanterie@free.fr](mailto:anorinfanterie@free.fr)*

**Ensemble, faisons progresser les Réserves !**



## Le « BOXER », nouveau véhicule des troupes au sol allemandes



L'armée de Terre allemande a entrepris de se doter d'un nouveau véhicule lourd de transport de troupes apportant une protection supérieure contre les projectiles des plus gros calibres, les éclats et les mines et assurant plus de mobilité.

Baptisé « BOXER », ce véhicule est une réalisation germano-néerlandaise. Selon les versions, il pourra peser jusqu'à 33 tonnes, dont 25 tonnes pour la seule partie de base.

En effet, il a fait l'objet d'une conception modulaire qui permettra de le réaliser dans les versions « transport de troupes », « sanitaire » et « commandement », grâce à la mise en place d'un module (le changement de module pourra se faire en une heure).

La partie de base comprendra un châssis avec le moteur, le système de roulage (c'est un véhicule à huit roues), un poste de pilotage et un sas de communication (avec pressurisation) vers le module adapté.

Ce sera un engin très mobile, aussi furtif que possible, et doté d'équipements d'observation perfectionnés. Il sera aéroportable en AIRBUS A400M.

Sa longueur est de 7,93m, sa largeur de 2,99m, sa hauteur de 2,37m. Il pourra atteindre une vitesse de 100 km/h sur route et son rayon d'action est de 1 100km. Sa garde au sol est de 50cm et il est apte à surmonter des pentes de 60%.



Dans sa version « transport de troupes », équipé d'une ventilation à filtre nucléaire, biologique et chimique, il pourra emporter sept combattants et sera doté d'une rampe de sortie arrière. Le toit a été conçu pour accueillir une tourelle avec épiscopes, mitrailleuse et lance grenades.

La commande initiale de la BUNDESWEHR porte sur 125 transports de troupes, 72 véhicules sanitaires, 65 véhicules de commandement et 10 véhicules-école.

(Source : LOYAL, revue des réservistes allemands)



### Date à retenir : La Saint Maurice 14, 15 et 16 septembre 2007



En considération du succès de la formule mise en place avec les camarades de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés pour célébrer conjointement la Saint Maurice et la Sidi Brahim, la Saint Maurice 2007 de l'ANORI se déroulera selon le programme suivant :

- vendredi 14 septembre 2007 : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe,
- samedi 15 septembre 2007 : cérémonies à Vincennes et buffet amical avec les Chasseurs,
- dimanche 16 septembre 2007 : messe de la Saint Maurice en la Chapelle de l'Ecole Militaire et repas de cohésion.

Une invitation et un bulletin d'inscription seront diffusés en temps utile avec le programme définitif.

**Notez ces dates dans vos agendas !**





## L'ANORI et ses Membres



### A L'HONNEUR :

- Le général (2<sup>ème</sup> section) Jacques CAPLIEZ, membre de l'ANORI, a été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur.

### NOUVEAUX MEMBRES :

- **Capitaine (H) Bruno de VILLEPIN**, chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite, président de l'Union des Zouaves,
- **Lieutenant (R) Jean-François WEBER**, de KOUROU (Guyane),
- **Chef de bataillon (R) Benoît LE COQ**, ORSEM, médaille d'argent des services militaires volontaires,
- **Lieutenant-colonel (R) Jacques VITROLLES**, ORSEM, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, premier vice-président de l'UNOR, président de la Réunion des Officiers de Réserve de Saint-Étienne.

### MEMBRES BIENFAITEURS :

- 1<sup>ère</sup> classe Denys CHAPPEY
- Lieutenant Michel-Maurice ARVEILLER
- Chef de bataillon Michel PERNELLE
- Sergent-chef Jean BUECHER
- Lieutenant-colonel Paul PRIEUR
- Lieutenant Jean Pierre DUBLED
- Colonel Robert BONIONI
- Chef de bataillon Guy PETER
- Colonel Richard MORAND
- Caporal Jean RABIA
- Lieutenant-colonel Alain CORNUAU
- Colonel Pierre JENOUDET
- Colonel Jacques BIGOT
- Colonel Maurice FRONTEAU
- Sous-lieutenant Cyril ANDRE
- Capitaine Jean Michel GRUNBERG
- Lieutenant-colonel Jacques VITROLLES
- Colonel Jean SAUNIER
- Colonel Hugues DALLEAU
- Lieutenant Bruno LA RAPIDIE
- Colonel Michel MANDRY



### IN MEMORIAM :

- L'ANORI a eu la peine d'apprendre le décès de son fidèle membre le sergent-chef Jean MAHE.

### DANS LES ASSOCIATIONS :

- **A l'UNOR** : le colonel (H) Jacques BIGOT, président honoraire de l'ANORI, a été nommé membre du comité de discipline.

## **ASSOCIATION NATIONALE DES RESERVISTES DE L'INFANTERIE A.N.O.R.I.**

*Président* : LCL Patrice FICHET

*Vice-président* : LCL Paul PRIEUR

*Secrétaire Général* : SLT Cyril ANDRE

*Secrétaire Général Adjoint* : CBA Guy PETER

*Trésorier* : 1<sup>ère</sup> classe Denys CHAPPEY

*Présidents honoraires* : COL Maurice FRONTEAU, COL Jacques BIGOT, CBA Michel PERNELLE

*Composition et mise en page du bulletin* : SLT Cyril ANDRE

*Siège* : 12, rue Marie Laurencin – 75012 PARIS

Adresser la correspondance au président

Lieutenant-Colonel Patrice FICHET- 33, rue du Maréchal Joffre – 92700 COLOMBES

Site Internet : <http://anorinfanterie.free.fr> – Courriel : [anorinfanterie@free.fr](mailto:anorinfanterie@free.fr)